

mars 2014

Remise en question du «déplacement dû à la sécheresse»: environnement, politiques et migration en Somalie

Anna Lindley

Il n'est pas possible de comprendre le rôle de moteur migratoire qu'a récemment joué la sécheresse en l'isolant des pratiques humaines et des processus politiques actuels. Les dimensions environnementales du déplacement qui a eu lieu récemment font surgir une série de défis politiques liés à la prévention, l'intervention et à la protection des droits.

En 2011, un épisode de sécheresse grave combiné à d'intenses violences politiques et à une faillite étendue de la gouvernance, a entraîné une situation de détresse généralisée dans le centre-sud de la Somalie accompagnée d'une famine déclarée dans certaines parties du territoire. Cette crise a généré des déplacements forcés à un niveau conséquent qui ont également contribué à exacerber la situation, ce qui a abouti en 2011 au déplacement d'environ un quart de la population à l'intérieur des territoires somaliens ou à l'étranger.

Au cours du battage médiatique qui a suivi, de nombreuses références ont fait état de 'déplacements pour cause de sécheresse' les distinguant ainsi des déplacements provoqués par le conflit ou les persécutions, mais une telle interprétation pose des problèmes, à la fois de manière empirique mais aussi en ce qui concerne les réponses politiques qu'elle tend à susciter. Dans ce cas précis, une violence structurelle grave et un conflit en cours pendant des années ont eu une influence profonde sur la manière dont différents groupes de la société ont vécu la sécheresse et sur le fait qu'ils aient été, ou non, forcés de migrer.

Conditions liées à l'environnement, moyens d'existence ruraux et mobilité

L'environnement dans les territoires somaliens est de type aride et semi-aride, et les épisodes de sécheresse qui sont fréquents deviennent un problème majeur lorsque le niveau de précipitation reste faible pendant une période prolongée. Les activités rurales, élevage et production agricole, qui sont des composantes clés des moyens d'existence de la majorité des Somaliens¹ dépendent entièrement des conditions climatiques existantes. Ces systèmes de moyens d'existence ne sont pas statiques, mais sont au contraire influencés par des dynamiques politiques et d'autres facteurs humains.

Plus de la moitié de la population est constituée de pasteurs et d'agropasteurs qui tirent leur nourriture et leur revenu de l'élevage. La mobilité est au centre de leur système de moyens d'existence; ce

type d'élevage est nomadique ou semi-nomadique et implique tour à tour une concentration et une dispersion saisonnières des bergers éleveurs et de leurs troupeaux en fonction de la disponibilité des fourrages et de l'eau à différents endroits.

La plupart des bergers/éleveurs nomades ont des parents vivant en milieu urbain, et il arrive qu'une partie de la famille s'installe à la périphérie d'une ville pour une partie de l'année, ou se déplace temporairement ou de manière plus permanente dans une zone urbaine pour trouver du travail ou se rapprocher des écoles. Ces mouvements provoquent des flux et des échanges conséquents de produits essentiels, d'argent, de transactions commerciales ainsi que d'hospitalité et d'assistance mutuelles. La migration internationale de certains membres de famille ajoute souvent à ce tableau une dimension supplémentaire, et constitue une importante source de transferts d'argent.

Mais la sécheresse représente un défi majeur pour les bergers nomades. Lorsqu'il devient difficile d'accéder aux pâturages et à l'eau, l'une des stratégies de résistance consiste à se déplacer sur de plus grandes distances pour trouver de l'eau et des pâturages, parfois même en traversant des frontières internationales. Une telle stratégie peut être considérée comme un déplacement dans le sens ou les schémas habituels de migration des bergers nomades ont été perturbés. Dans le cadre de ce processus, les outils déterminants sont d'une part les dispositions traditionnelles de la loi coutumière qui oblige les Somaliens à autoriser l'accès à d'autres groupes en période de sécheresse, et d'autre part la téléphonie mobile moderne qui permet aux bergers nomades d'obtenir des informations sur la disponibilité d'eau dans d'autres endroits.

Le proverbe somalien *nabad iyo caano* (paix et lait) illustre parfaitement cette interconnexion vitale entre les conditions de l'environnement et le contexte politique, en insistant sur l'association étroite qui existe pour les bergers nomades entre sécurité et prospérité dans la mesure où l'accès

aux pâturages et à l'eau dépend d'une coopération pacifique. Le proverbe complémentaire, *col iyo abaar* (conflit et sécheresse) souligne les synergies négatives qui menacent l'accès aux pâturages et à l'eau. La sécheresse peut provoquer des pressions sur les ressources et engendrer des conflits violents, ou le conflit et l'insécurité peuvent exacerber des problèmes liés à l'environnement et rendre la sécheresse encore plus difficile à vivre.

Suite à l'effondrement de l'État en 1991, des difficultés ont émergé ou se sont aggravées du fait de cette faillite des institutions étatiques. Toutefois, et parce qu'il s'est trouvé libéré des interférences de l'État, le pastoralisme a fleuri par bien des aspects, et ce en dépit des conditions écologiques difficiles et des violences politiques. Au cours des dernières décennies, la production agricole qui dépend plus étroitement des conditions locales s'est avérée comparativement plus vulnérable face aux aléas environnementaux et à la situation conflictuelle parce que les politiques de la guerre civile ont entravé l'accès à des systèmes efficaces d'irrigation. Tant dans le cas des collectivités d'agriculteurs que de bergers nomades, la migration reste une des réponses clés face à l'émergence de ces risques.

Même si la mobilité courante et le déplacement suite à des aléas naturels sont des aspects récurrents des moyens d'existence dans les zones rurales somaliennes, il n'est pas possible de comprendre ces dynamiques sans référence au contexte politique dans lequel se produisent les mouvements. Avant la guerre civile, l'intervention de l'État dans la relation entre la population et son environnement

et ses ressources naturelles était loin d'être bénigne. Toutefois, depuis l'effondrement de l'État en 1991, des acteurs politiques violents et prédateurs ont eu pour effet d'exacerber encore l'impact des aléas environnementaux sur certains groupes particuliers, et les cadres de gouvernance en vigueur n'ont bien souvent disposés ni de la capacité ni de suffisamment de volonté pour réguler des pratiques dommageables à l'environnement ou pour répondre adéquatement aux vulnérabilités changeantes de la population.

Une crise multidimensionnelle et à plusieurs niveaux

La crise humanitaire qui a culminé en 2011 a souvent été décrite comme étant le résultat d'un 'concours de circonstances parfait' qui a allié un conflit, une sécheresse et une période de mauvaise gouvernance. Suite à plusieurs années de conflit beaucoup plus localisé et de moindre intensité où subsistaient des poches de situation paisible dans le centre et le sud de la Somalie, le conflit politique est entré en 2006 dans une phase nouvelle et plus intense. La réponse internationale hostile s'inscrivait dans le contexte mondial de la 'guerre à la terreur' et traduisait les craintes régionales face à l'irrédundance somalien. Après que le gouvernement Fédéral de Transition et les troupes éthiopiennes firent reculer l'UTI, la population locale à Mogadiscio en particulier a été témoin du niveau élevé de l'insécurité générée par les combats, le mépris de la vie civile et l'affaiblissement des mécanismes de protection fondés sur les clans. Le conflit a également eu des conséquences économiques directes en perturbant les moyens d'existence à travers des destructions généralisées ainsi que des confiscations et des occupations de maisons, de

propriétés et d'entreprises; les infrastructures déterminantes comme les routes ou les marchés ont été endommagées ou bloquées; et la mobilité s'est vue très fortement circonscrite par la violence. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) s'est envolé pour passer de 400 000 personnes en 2006 à 1 million en 2007.

C'est face à ce contexte de conflit que la sécheresse a surgi en 2010 suite dans certaines zones à plusieurs saisons consécutives de précipitations médiocres, une situation qui a eu un impact sévère sur les moyens d'existence. Les prix des céréales ont atteint des pics record et les bergers



OIM/Blenden Bamoon

mars 2014

nomades ont eu énormément de difficultés à trouver de l'eau et des pâturages, ce qui a entraîné une forte mortalité du bétail, des prix très faibles pour les animaux qui atteignaient les marchés en mauvais état, une offre excédentaire, et des conflits localisés entre bergers nomades. Cette situation a encore été aggravée parce que les stratégies de résistance et d'étalement des risques auxquelles les collectivités rurales ont habituellement recours ont été limitées; à cause de la nature généralisée de la pauvreté et des difficultés, on a assisté à une pénurie des possibilités occasionnelles de travail et d'emploi salarié ce qui a contribué à éroder encore davantage les mécanismes de soutien des familles et des collectivités. En conséquence (et faisant écho au déplacement dû à la famine pendant les années 1991/92) les populations rurales ont émigré en nombres importants vers les centres urbains, particulièrement vers Mogadishu, dans l'espoir d'obtenir une assistance humanitaire.

C'est ainsi qu'une urgence environnementale a coïncidé avec un conflit politique déjà existant. Et les mécanismes de gouvernance en place, tant au niveau domestique qu'international, n'ont pas réussi à juguler la situation. Face à cette sécheresse régionale, les réponses mieux coordonnées du Kenya et de l'Éthiopie ont mis la situation en Somalie encore plus en relief en démontrant que des aléas naturels comme la sécheresse n'entraînent pas automatiquement des catastrophes humaines comme la famine: des aspects de gouvernance, de redevabilité et de droits ont une importance déterminante. En Somalie, aucun acteur politique national, de quelque bord que ce soit, n'a su apporter de réponse aux vulnérabilités notoires des populations se trouvant sous leur contrôle, et de fait, la manière dont ils ont poursuivi le conflit est souvent venue aggraver encore la situation des civils.

Au vue du déroulement de cette crise, il est apparu évident que c'est la combinaison d'un ensemble de facteurs qui a motivé la décision de la plupart des gens d'abandonner leur lieu de résidence. Même si pour certains il existait un moteur principal évident, pour nombre d'entre eux les choses étaient plus floues. Comme l'a expliqué un réfugié venu de Mogadishu: «je ne suis pas capable de résumer en une seule histoire pourquoi je n'étais pas en sécurité, il y a bien trop d'histoires.»² De nombreuses personnes auraient peut-être pu atténuer les effets de la sécheresse en recourant à leurs stratégies habituelles de résistance et ne pas avoir à se déplacer sans la diminution des possibilités de travail, les restrictions imposées à la mobilité et la distribution inégale de l'assistance humanitaire résultant du conflit politique. D'autres auraient pu survivre aux effets du conflit si la sécheresse ne s'y était pas associée.

Au-delà de cette association simultanée de facteurs, il faut également tenir compte de leur effet cumulatif sur la durée: l'ensemble des facteurs structurels sous-jacents et des histoires personnelles donne sa forme à la migration. Pour certaines personnes, par exemple, la sécheresse et la faim ont été leurs moteurs immédiats de déplacement, mais les années de conflit, de marginalisation et de pratiques abusives avaient préparé le terrain. Pour d'autres, une recrudescence de la violence a été la goutte qui a fait déborder le vase dans le cadre d'une longue histoire de pressions subies sur les moyens d'existence qui les prédisposaient déjà à migrer. Dans un tel contexte, une distinction analytique des facteurs structurels, des causes directes, des déclencheurs immédiats et des facteurs intermédiaires peut s'avérer utile.³ Nous nous focalisons souvent sur les causes directes et sur les déclencheurs immédiats mais moins sur les facteurs structurels et les processus de privation, de vulnérabilité et d'impuissance qui sous-tendent le déplacement.

Cette optique nuancée des causes est en complet contraste avec les références fréquemment utilisées par les politiciens et les médias qui, dans le contexte de la crise humanitaire de 2011 ont parlé de déplacement dû à la sécheresse. Les gouvernements de pays hôtes comme le Kenya ont été particulièrement enclins à utiliser une terminologie de ce type, mais elle a également amplement figuré dans les déclarations des organisations humanitaires internationales. Toutefois, comme nous l'avons défini plus haut, la nature multidimensionnelle et sur plusieurs niveaux de cette crise humanitaire tend à suggérer clairement que les déplacements importants de 2011 ne peuvent pas être considérés comme purement et uniquement 'induits par l'environnement'.

Il est certes vrai que la terminologie déplacement dû à la sécheresse corresponde parfois aux éléments issus des enquêtes. Par exemple, dans l'échantillon de l'Unité d'analyse sur la sécurité alimentaire et la nutrition de 2011, 60% des PDI se trouvant dans le sud et le centre de la Somalie ont affirmé qu'ils avaient été déplacés par la sécheresse, alors que dans une enquête de 2012 portant sur les arrivées récentes au Kenya, 43% des répondants ont cité la sécheresse, les moyens d'existence ou des raisons familiales comme motif pour venir au camp, sans faire aucune référence à d'autres raisons supplémentaires de départ liées au conflit ou aux persécutions. Toutefois, les enquêtes de ce type tendent à ne recueillir que les déclencheurs immédiats et nous renseignent bien peu sur le contexte structurel de la migration. L'étiquette 'déplacement pour cause de sécheresse'

simplifie de manière exagérée la nature de la mobilité des populations somaliennes de 2011, et nous devons nous méfier des fins politiques qu'elle sert.

Contrairement aux idées reçues selon lesquelles les déplacements liés au climat sont temporaires et ont lieu sur de courtes distances, la sécheresse de 2010/11 a été associée à des déplacements régionaux importants du fait de la persistance de l'insécurité et des difficultés à obtenir une assistance humanitaire à l'intérieur du pays. Dans ce contexte de sécheresse au niveau d'une région, les personnes qui ont migré depuis l'intérieur de la Somalie ont traversé des frontières pour se rendre dans des zones qui subissaient déjà une pression environnementale considérable. Les groupes de déplacés les plus nombreux sont allés au Kenya où le gouvernement s'est efforcé d'établir une distinction dans ses déclarations publiques entre les réfugiés à long-terme déplacés par le conflit, et les personnes plus récemment déplacées par la sécheresse – circonscrivant ainsi de manière implicite ses responsabilités en vertu du droit international.

Réponses politiques

Les réponses face au déplacement dans les crises humanitaires se concentrent souvent sur les populations déjà déplacées, mais il est tout aussi important, si ce n'est plus, de se préoccuper de ce qui force les gens à se déplacer. Cela nécessite de faire déborder le cadre de travail en direction de domaines politiques et de spécialités habituellement considérés comme séparés, afin de rassembler des éléments qui participent de l'adaptation au changement climatique, des secours humanitaires, du développement des moyens d'existence, du relèvement post-conflituel et de la protection des droits de l'homme. Des analyses récentes suggèrent que lorsque des signaux d'alerte précoce en cas de catastrophe sont déclenchés, ceux-ci doivent être conçus de manière à répondre en priorité aux besoins en termes d'information des acteurs nationaux, et qu'il est nécessaire de clarifier les droits, les ressources et les responsabilités des acteurs humanitaires internationaux afin de garantir la mise en place d'un socle commun plus solide contre la famine.

De nombreuses interventions d'ONG et de collectivités ont pour objet d'atténuer l'impact de la sécheresse et de renforcer la résilience des personnes touchées. Il ne s'agit toutefois pas d'un défi uniquement technique, il est aussi profondément politique et adossé aux droits dans la mesure où ce sont des populations parmi les plus précaires qui ont été la cible d'une violence et d'une marginalisation systématiques pendant plus de vingt ans – et qu'elles

sont profondément vulnérables face à n'importe quel type de choc, et notamment face à la sécheresse. La mobilité habituelle ou d'urgence, y compris à travers les frontières, utilisée comme moyen de résistance a longtemps été une source majeure de résilience mais elle s'est trouvée menacée par les lignes de front et la fermeture des frontières, et à l'avenir les stratégies politiques devraient se soucier de la valeur propre de la mobilité pour pérenniser certains moyens d'existence ruraux.

Lorsqu'on laisse une sécheresse se développer en une crise grave, l'effort humanitaire est mis en péril par une politisation aigüe de l'assistance et par l'économie politique corrompue qui l'entoure. Ce n'est toutefois pas tant la nécessité de dépolitiser l'assistance humanitaire afin de permettre aux agences humanitaires de redoubler leurs efforts pour répondre aux besoins des populations civiles les plus vulnérables – une action intrinsèquement politique – qui est mise en exergue lorsque ces mêmes agences cherchent à se distancer des projets plus spécifiquement destinés au renforcement de l'État.

On assiste finalement au défi typique qui consiste à passer du secours à la reconstruction en l'absence d'une stabilisation politique durable.

Protéger les droits des personnes déplacées

Le rôle joué par certaines ressources socio-culturelles typiquement somaliennes, notamment la parenté, la religion et le soutien de la diaspora, s'est avéré de plus en plus proéminent dans un contexte de paralysie de l'assistance humanitaire, et lorsque cela est possible les acteurs internationaux devraient rechercher une collaboration harmonieuse avec ces capacités socioculturelles indigènes de protection. Néanmoins, le rôle des autorités macro-politiques est absolument vital afin de protéger tous les Somaliens se trouvant sur leur territoire.

Dans le pays hôte le plus important, le Kenya, comme ailleurs, on est amené à se préoccuper du rétrécissement de l'espace d'asile en réponse à la dernière crise humanitaire qui a eu lieu en Somalie. Il est extrêmement improbable que tous les réfugiés puissent retourner ou retournent effectivement en Somalie, et les organisations qui tentent de les protéger devraient continuer de faire pression afin qu'ils obtiennent progressivement une participation plus positive au sein de la société et que leur présence soit prise en compte dans la planification du développement tant urbain que rural; elles devraient également chercher à soutenir leur mobilité en tant que facteur déterminant de leurs moyens d'existence.

mars 2014

Même s'il est couramment admis qu'il est aisé pour les personnes déplacées dû à la sécheresse de rentrer chez elles dès le retour des pluies, la situation de peur et de misère que subissent de nombreux Somaliens déplacés alliée à la poursuite de l'incertitude politique dans leurs zones d'origine suggère qu'il n'en est rien. Malgré une amélioration des précipitations, en juin 2012 seulement 14 % des réfugiés interrogés à Dadaab ont indiqué qu'ils envisageaient de rentrer chez eux, et vers la mi-2013, le nombre des retours restaient encore limité malgré la pression croissante exercée sur les réfugiés au Kenya. À la lumière de ces pressions, les acteurs internationaux et nationaux doivent insister sur la nécessité de respecter le principe du retour volontaire. Cela montre avec encore plus de clarté à quel point il est déterminant que les processus politiques plus larges trouvent des solutions au déplacement. Tous les mouvements de retour de réfugiés et de PDI devront être associés à des efforts à long terme vers une réinsertion et un renforcement de la résilience en milieu rural s'ils sont destinés à être réellement durables.

Il est on ne peut plus clair que la sécheresse est un facteur majeur et récurrent qui met en péril les moyens d'existence de nombreuses personnes à travers l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

Toutefois, la mobilité des Somaliens en 2011 ne peut pas se résumer simplement à un «déplacement dû à la sécheresse». Une terminologie aussi réductive serait erronée et ne saurait représenter adéquatement les moteurs du déplacement, de plus elle tendrait à cacher la manière dont la sécheresse est interconnectée avec des processus politiques, tant historiques que concomitants. Même si réfléchir au-delà des cloisonnements politiques peut s'avérer inconfortable tant professionnellement que politiquement, dans les contextes de crise humanitaire, c'est d'une approche stratégique limitée à un secteur unique que les problèmes surgissent.

Anna Lindley a129@soas.ac.uk est Chargée de cours à la London School of Oriental and African Studies. www.soas.ac.uk

1. La pêche côtière et les moyens d'existence urbains sont également affectés par les problèmes environnementaux (le tsunami, la pêche illégale, le déversement des déchets toxiques, le manque d'infrastructures adéquates de traitement de l'eau et des déchets, les inondations, les problèmes liés aux bidonvilles).
2. Amnesty International (2008) *Routinely Targeted: Attacks on Civilians in Somalia*. www.amnesty.org/en/library/info/AFR52/006/2008
3. Van Hear N (1998) *New Diasporas*. Londres: UCL.